CAPES INTERNE - CAER - Histoire-Géographie
Epreuve orale

SUJET : Enseigner « L'Europe entre restauration et révolution (1815- 1848) » en classe de Première générale.

Questions :

1. En vous fondant sur les textes officiels et l'état des connaissances scientifiques, présentez les enjeux du sujet et vos objectifs (connaissances, compétences) pour le niveau de classe concerné.

2. Présentez un découpage en séances du sujet. Puis expliquez de quelle façon vous utiliseriez en classe tout ou partie de l'extrait de manuel proposé.

3. Commentez la production liée à la pratique de la classe et évaluez sa pertinence.

Composition du dossier :

A. Textes officiels

A-1. Extrait du programme d'histoire-géographie, *BOEN* spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

A-2. Extrait des « Ressources pour la classe de 1ère, voie générale », site Eduscol, septembre 2019.

B. Textes scientifiques

B-1. REY M-P., « Le Congrès de Vienne, un outil diplomatique à réhabiliter ? », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n°42, 2015, p. 21-32

B-2. FUREIX E., « 1830 Les révolutions d'Europe », in *Histoire du monde au XIXe siècle*, sous la direction SINGARAVÉLOU P., VENAYRE S., Fayard, 2017, p. 262-265.

C. Extrait d'un manuel scolaire

Extrait du manuel d'histoire-géographie Première, sous la direction de NAVARRO M et SIMONNEAU H, Paris, Hachette, 2019, pp. 68-69.

D. Production liée à la pratique de la classe

Évaluation donnée en classe en fin de chapitre

A. Textes officiels

A-1. Extrait du programme d'histoire-géographie, BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)
Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne. On peut mettre en avant : -les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; -le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; -l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ; -la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini …) ; -les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	1815 –Metternich et le congrès de Vienne 1822 –Le massacre de Chios 1830 –Les Trois Glorieuses

A-2. Extrait des « Ressources pour la classe de 1ère, voie générale », site Eduscol, septembre 2019.

La période allant de 1814 à 1848 est marquée par la mise en place et la mise à l'épreuve de ce qu'on a appelé le « concert européen » dans le cadre du congrès de Vienne, réunion rassemblant les dirigeants de deux cent seize États pour ramener paix et stabilité en Europe après les bouleversements révolutionnaires. (…)

Dès le Congrès de Vienne, l'entente entre puissances européennes ne peut se résumer à un simple retour à l'avant 1789. L'intégration de la France aux négociations et la façon dont la monarchie revient dans le pays sous la forme constitutionnelle montre bien la volonté, non pas de faire table rase du passé récent, mais de trouver un nouvel équilibre entre retour à un ordre qui garantit la stabilité et intégration des idées nouvelles.

La période 1814-1848, dans ce cadre, est donc celle de la reconstruction d'un ordre européen, bien plus marqué par une volonté d'ordre et de stabilité que par celle d'une restauration idéologique, et sa confrontation aux idées nouvelles, cristallisées dans le développement des nationalismes. Cela nécessite de réfléchir à différentes échelles, entre échelle européenne et échelles nationales, entre une vision continentale dominée par des puissances mettant en avant des valeurs communes (christianisme, Lumières du premier XVIIIe siècle) pour garantir un équilibre européen et des lectures nationales des idées issues de la période révolutionnaire. […]

Il semble important de faire de la confrontation entre l'idée de nation et celle de concert européen un axe structurant de la réflexion tout au long de la période, ce qui permet de souligner la complexité des situations et des réponses, entre idéologie et adaptations aux réalités. […] Les rivalités entre les puissances, et la nécessité de passer des compromis entre elles pour éviter l'affrontement, ouvrent aussi des failles dans l'ordre du Congrès de Vienne : par exemple, l'indépendance de la Belgique est reconnue en 1831 par les puissances pour éviter un affrontement entre la France et le Royaume-Uni. L'ordre européen s'adapte donc en permanence et répond plus ou moins efficacement aux tensions nationales.

B. Textes scientifiques

B-1. REY M-P, « Le Congrès de Vienne, un outil diplomatique à réhabiliter ? », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n° 42, 2015, p. 21-32

« Si, à l'heure du combat contre Napoléon, en 1813 comme en 1814, la coalition, unie pour abattre « le tyran » avait réussi à s'entendre et à préserver son unité, une fois l'empereur des Français vaincu, l'unité s'avère plus fragile. Certes, les anciens coalisés se retrouvent sur des principes qu'ils ont à cœur de promouvoir ensemble. C'est en particulier le cas du principe d'« équilibre » qui donne naissance au « Concert européen » et à la diplomatie des congrès, chargés de régler collectivement litiges et tensions et qui vaudra à la France une certaine magnanimité : contrairement aux Prussiens arrivés à Vienne avec un esprit de vengeance, Autrichiens, Britanniques et Russes auront en effet le souci « d'établir un équilibre politique aussi parfait que possible entre les puissances » et ce point de vue prévaudra au fil des négociations. Et c'est aussi le cas du principe de « légitimité » mis en avant pour valider le retour sur les trônes d'Europe des « dynasties légitimes » mais pas forcément dans leurs anciennes frontières et pas forcément non plus sur la base du statu quo ante : c'est ainsi qu'en France le retour des Bourbons, fondé sur une charte constitutionnelle, ne signera pas le retour à la monarchie absolue d'Ancien Régime. […]

Imparfait, critiquable par certains de ses arbitrages, par sa priorité donnée à la stabilité souvent comprise comme un retour partiel à l'ordre ancien au détriment des identités et des dynamiques nationales comme du droit des peuples, le congrès de Vienne contribua néanmoins à mettre en place non seulement de nouvelles frontières et de nouveaux principes (équilibre et légitimité) mais aussi de nouvelles pratiques au plan international : désormais, les agrandissements ou changements territoriaux ne pouvaient plus être entérinés par la force ou la menace de la force, mais uniquement par le recours à des traités établis selon une norme juridique admise de tous. »

B-2. FUREIX E., « 1830 Les révolutions d'Europe », in *Histoire du monde au XIXe siècle,* sous la direction de SINGARAVÉLOU P., VENAYRE S., Fayard 2017, p. 262-265.

« L'histoire des révolutions de 1830 a été le plus souvent écrite à une échelle nationale. Et souvent à l'aune d'un échec : ces révolutions ne seraient que l'amorce inaboutie du grand mouvement épanoui à l'occasion du « printemps des peuples » de 1848 ou qu'un épisode plutôt mineur, dans l'histoire de la construction des Etats-nations. Les Trois Glorieuses parisiennes (les 27, 28 et 29 juillet 1830), et dans les mois qui suivent la révolution belge, l'insurrection nationale polonaise, les soulèvements en Italie centrale mais aussi en Suisse et dans certains Etats allemands (Saxe, Hesse, Brunswick), ne se réduisent pourtant pas à un simple feu de paille. Ils ont été pensés et vécus par les contemporains dans une temporalité commune, et ont fait éclore, fût-ce marginalement, de nouveaux imaginaires de l'Europe à construire. Des hommes, exilés ou volontaires armés, des emblèmes, des barricades, des modèles constitutionnels ont circulé à travers l'Europe. […]

Un « protagonisme » européen se fait jour au sein de la nébuleuse libérale et patriote, soit la conscience de participer à une histoire commune, en tant que sujets autonomes de nations libres. Il oblige les uns et les autres à repenser les futurs possibles de l'Europe. « Europe des rois » contre « Europe des peuples », « vieille Europe » contre « jeune Europe » : les imaginaires européens semblent retourner au dualisme de l'opposition Révolution/Contre-Révolution. Pourtant le messianisme révolutionnaire français des années 1790 ne se répète pas à l'identique. La nouvelle organisation européenne espérée par les révolutionnaires de 1830 repose sur une fraternité égalitaire et présuppose la constitution de mouvements nationaux d'émancipation, selon le modèle esquissé par G. Mazzini avec sa *Giovine Europa* en 1834. »

C. Extrait d'un manuel scolaire

Extrait du manuel d'histoire-géographie 1ère, sous la direction de NAVARRO M. et SIMONNEAU H., Paris, Hachette, 2019, pp. 68-69.

ÉTUDE
→ LEÇON 2

Giuseppe Mazzini, un opposant au congrès de Vienne

Après 1815, de nombreux patriotes et libéraux européens prennent le chemin de l'exil, alimentant des circulations révolutionnaires, dont Paris et Londres apparaissent comme des centres majeurs. Ces contacts entre exilés politiques, ainsi que les sociétés secrètes qu'ils contribuent à développer, participent à la diffusion des idées révolutionnaires.

En quoi l'itinéraire de G. Mazzini est-il représentatif de celui des exilés opposés à l'ordre européen du congrès de Vienne ?

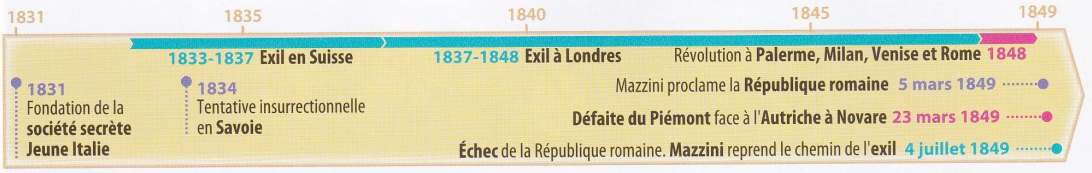

1 Affiliation d'un nouveau membre lors d'une réunion secrète de carbonari

Gravure, d'après Ludwig Burger, XIXe s.

Vocabulaire

- *Risorgimento* : terme signifiant « renaissance » et faisant référence au mouvement en faveur de l'unité et de l'indépendance de l'Italie entre 1815 et 1861.
- patriote : celui qui se dévoue à sa patrie, se met à son service et peut prendre les armes pour la défendre.

Giuseppe Mazzini
(1805-1872)

Né à Gênes en 1805, Mazzini est un patriote italien républicain qui a d'abord appartenu aux Carbonari, avant de fonder en 1831 le mouvement Jeune Italie. Il a participé à de nombreux mouvements insurrectionnels qui ont échoué et a passé la majeure partie de sa vie en exil. C'est une figure majeure du *Risorgimento* italien.

2 Serment de la Jeune Italie

Mazzini recopie ici le texte du serment du mouvement Jeune Italie dans une lettre envoyée depuis l'exil londonien à son ami Thomas Émery, un autre proscrit, avec lequel il a entretenu une relation épistolaire jusqu'en 1843.

Moi, citoyen italien, je jure devant Dieu, père de la liberté, devant les hommes nés pour en jouir, devant moi-même et devant ma conscience, miroir des lois de la nature; […] je jure de me consacrer tout entier et pour toujours avec toutes mes forces morales et physiques à la patrie et à sa régénération. Je jure de dédier pensées, paroles, actions à la conquête de la liberté, de l'unité et de l'indépendance de l'Italie, et de détruire par le bras et de déshonorer par la parole les tyrans et la tyrannie politique, civile et sacerdotale[1], qu'elle soit nationale ou étrangère. Je jure de combattre de toutes façons les inégalités entre les hommes nés pour la même terre, de pousser par tous les moyens au développement de l'éducation libérale chez les Italiens et au développement des vertus qui rendent la liberté éternelle. Je jure de secourir par les actes et les conseils tous ceux qui m'appelleront frère, de chercher toutes les voies pour arriver à ce que les membres de la Jeune Italie obtiennent la direction de la chose publique. […] Je jure de soumettre tous mes intérêts particuliers à l'intérêt de la patrie.

Giuseppe Mazzini, lettre à Thomas Émery (Montauban), Londres, 4 janvier 1838.

1. Qui concerne le sacerdoce, les prêtres.

3 Itinéraire d'un patriote italien

Carte interactive

4 Des contacts entre les intellectuels libéraux européens

J'ai parlé, chère amie, d'une intervention autrichienne. Elle me semble chaque jour plus probable ; et je la souhaite ardemment, je vous l'avoue, parce qu'il s'agit du seul moyen qu'on entrevoit pour canaliser toutes les questions locales vers une grande Idée nationale… Les peuples, comme les individus ne se renouvellent que par l'action […]. Je voudrais que cette action ait pour objectif la libération du territoire – la question de l'indépendance – avant que les partis, aujourd'hui en germe, aient le temps de se développer.

Giuseppe Mazzini, lettre à George Sand, 22 janvier 1848.

5 Mazzini vu par Metternich

Mazzini a eu de tout temps à lutter contre deux difficultés qu'il n'a jamais pu vaincre; d'abord il lui a été impossible de réunir à la Jeune Italie les autres sectes qui rongent la péninsule et surtout la Charbonnerie antique et réformée, dont la tendance différait de la sienne; puis, malgré les rapports constants que ce conspirateur audacieux a entretenus avec la propagande française, il est notoire que le comité directeur n'approuvait pas les plans de Mazzini. Plusieurs sociétés secrètes en Italie et la propagande de Paris ayant abandonné Mazzini à ses propres forces lors de l'expédition de Savoie, ce conspirateur conserve contre elles un ressentiment qui a dû se montrer dans les nouveaux projets qu'il médite.

Metternich, Circulaire du 27 juin 1834.

ANALYSE DE DOCUMENTS

Parcours 1

J'analyse l'ensemble des documents proposés

- Mettre une figure en perspective
- Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un document iconographique et des textes

1. Caractérisez les objectifs et les moyens d'action de G. Mazzini (doc. 2 et 4).
2. À quelles difficultés Mazzini s'est-il heurté (doc. 5) ?
3. Caractérisez les Carbonari (doc. 1).
4. Montrez le rôle joué par les exilés politiques dans la diffusion des sentiments nationaux et libéraux en Europe (doc. 1 à 5).

Bilan En quoi l'itinéraire de Giuseppe Mazzini est-il représentatif de celui des exilés opposés à l'ordre européen du congrès de Vienne ?

Parcours 2

J'applique la méthode bac de la p. 65 pour mettre en relation deux documents (doc. 2 et 3).

- Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation

Après avoir présenté les documents 2 et 3, vous montrerez en quoi ils se complètent pour rendre compte de la diffusion des oppositions à l'ordre européen du congrès de Vienne.

Aide :

1. Lisez attentivement la consigne et repérez les mots-clés.
2. Dégagez les idées générales des deux documents au brouillon.
3. Rédigez une réponse argumentée, avec une courte introduction, un développement organisé et une courte conclusion.

D. Production liée à la pratique de la classe

Contexte : Analyse de documents d'une heure proposée aux élèves d'une classe hétérogène dans le cadre d'une évaluation sommative en début d'année scolaire.

Sujet : Metternich et l'Europe en 1815

Consigne : En vous appuyant sur vos connaissances et sur le document, vous montrerez la volonté de Metternich de rétablir l'ordre ancien puis la façon dont il cherche à assurer un équilibre entre les puissances en Europe. Enfin, vous expliquerez en quoi cette restauration reste prudente et précaire.

Metternich définit l'ordre européen issu du Congrès de Vienne.

« Respect pour tout ce qui existe ; liberté à tout gouvernement de veiller au bien-être de son propre peuple ; ligue entre tous les gouvernements contre les factions[1] dans tous les États [...]

La première et la plus grande des affaires, pour l'immense majorité de toute nation, c'est la fixité des lois, leur action non interrompue, et nullement leur changement. Que les gouvernements donc gouvernent, qu'ils maintiennent les bases fondamentales de leurs institutions, tant anciennes que nouvelles ; car si, dans tous les temps, il est dangereux d'y toucher, ce n'est pas aujourd'hui et dans la tourmente générale, qu'il peut être utile de le faire. Qu'ils énoncent à la face de leurs peuples cette détermination, et qu'ils la démontrent par des faits. Qu'ils réduisent au silence les doctrinaires dans l'intérieur de leurs États, et qu'ils manifestent leur mépris pour ceux du dehors […]

Qu'ils soient justes mais forts ; bienveillants mais sévères. Qu'ils maintiennent le principe religieux dans toute sa pureté et ne souffre pas que le dogme[2] soit attaqué, et la morale interprétée selon le *Contrat Social*[3] ou les visions de simples sectaires [...]

Qu'enfin les grands monarques resserrent leur union et prouvent au monde que si elle existe, elle n'est que bienfaisante, car cette union assure la paix politique de l'Europe ; qu'elle n'est forte que pour le maintien du repos, à une époque où tant d'attaques sont dirigées contre lui ; que les principes qu'ils professent sont aussi paternels et tutélaires pour les bons, que menaçants pour les perturbateurs du repos public. Les gouvernements de second ordre verront dans une union pareille l'ancre de leur salut, et ils s'empresseront de s'attacher également à elle. Les peuples reprendront confiance et courage, et la pacification la plus profonde et la plus salutaire qu'aura à démontrer l'histoire de tous les temps pourra être opérée, car cette paix portera de prime abord sur tous les Etats encore debout ; elle ne restera pas sans une influence décisive sur le sort de ceux qui sont menacés d'une subversion prochaine, et même sur le relèvement de ceux qui déjà ont passé par le fléau de la révolution. »

Notes :

1 Groupe qui cherche à renverser un pouvoir établi.
2 Croyance.
3 Ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, publié en 1762.

Source : Clemens von Metternich, *Mémoires*, tome III (1880-1884).